

## ÉLÉMENTS CLÉS D'UNE COLLECTIVITÉ CERTIFIÉE VÉLOSYPATHIQUE



### ENVIRONNEMENT

Politique d'aménagement axé sur les cyclistes	oui
Stationnements pour vélos - quantité et accessibilité	acceptable
Ratio du réseau cyclable par rapport au réseau routier	34%



### ÉDUCATION

Éducation pour les jeunes	quelques initiatives
Éducation pour le grand public	aucune ou peu d'initiatives



### ENCOURAGEMENT

Participation au Mois du vélo	aucune ou peu d'initiatives
Promotion du vélo et événements cyclistes	aucune ou peu d'initiatives
Système de vélo-partage	oui



### ENCADREMENT

Implication du service de police dans la promotion d'une pratique sécuritaire	plusieurs initiatives
---	-----------------------



### ÉVALUATION ET PLANIFICATION

Membre du personnel municipal qui se consacre aux questions relatives au vélo	1 / 290674 résidents
Comité consultatif vélo	oui
Plan ou politique de développement de la pratique du vélo utilitaire	oui
Financement réservé pour les initiatives vélo	non

## BONS COUPS DE LA COLLECTIVITÉ

- Le règlement d'urbanisme prévoit un minimum de stationnements pour vélos à aménager lors de nouvelles constructions ou de changement d'usage.
- Un réseau cyclable permet d'accéder aux principaux générateurs de déplacements de l'arrondissement et est connecté aux arrondissements limitrophes.
- Plus de 85% du réseau routier a une vitesse maximale affichée à 30 km/h et plusieurs mesures visant l'apaisement de la circulation sont présentes sur le territoire ce qui favorise le confort des cyclistes.
- L'arrondissement bénéficie de plusieurs initiatives favorables à la pratique du vélo mises en place par la Ville de Montréal: comptages cyclistes, BIXI, Vision zéro, programme Troque ton ticket, etc. Ces actions participent aussi à développer la culture vélo dans l'arrondissement.